

MARS 2026

Bulletin d'information

de la Municipalité du Canton de Shefford

Shefford
1792



SOMMAIRE

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| 2 Mot du conseil | 8 Programmation loisirs |
| 3 Actualités municipales | 12 Ateliers et événements |
| 6 Urbanisme et environnement | 13 Parmi nous |
| 7 Travaux publics | 15 À savoir |
| 7 Sécurité et prévention | 16 Où trouver l'information |

MOT DU CONSEIL



Éric Chagnon,
Maire du Canton de Shefford

Le conseil municipal est heureux d'accueillir trois nouveaux conseillers à la suite des dernières élections municipales. Leur engagement et leur volonté de servir la communauté contribueront à la poursuite des projets et au développement de notre milieu. Nous vous invitons à découvrir, dans les textes qui suivent, leur parcours, leurs motivations et leur vision pour notre Municipalité.

Sylvie Bellemare – Conseillère municipale, Siègle #2

Originaire du Saguenay et résidente de Shefford depuis 30 ans, je me sens profondément attachée à notre communauté. Détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires, j'ai œuvré pendant 32 ans dans le domaine de la finance, d'abord comme conseillère et planificatrice financière, puis comme gestionnaire au cours des 20 dernières années. C'est avec enthousiasme que je me suis jointe au conseil municipal en novembre dernier, en mettant mon expérience au service de projets rassembleurs et durables pour Shefford. Représenter ma communauté et agir pour son développement et son bien-être, tout en préservant notre patrimoine naturel, est une source de fierté pour moi.

Marc Cantin – Conseiller municipal, Siègle #3

Chers citoyens de Shefford,
Pour ceux et celles qui ne me connaissent pas, je suis Marc Cantin. J'ai grandi à Shefford et je m'y suis établi en 2008. J'ai été au service de la population de Granby pendant 30 ans à titre de policier. Mon nouveau défi est d'être au service des citoyens de Shefford, car je suis un Sheffordois dans l'âme. Je fais partie du comité de sécurité publique et je vous invite à me contacter si vous constatez des problèmes dans ce domaine afin de conserver notre belle qualité de vie à Shefford.
Au plaisir,

Patrick Lemay – Conseiller municipal, Siègle #5

Originaire de la région de Québec, je suis établi depuis plus de 30 ans dans la région, plus précisément dans le secteur est de Shefford. Père de quatre merveilleux enfants, la famille occupe une place centrale dans ma vie. Sportif actif, je pratique le hockey, le vélo, le crossfit et le pickleball. Titulaire d'un baccalauréat en ingénierie, j'ai œuvré pendant 25 ans chez IBM à Bromont, puis comme gestionnaire d'opérations dans le milieu manufacturier. Aujourd'hui, je souhaite mettre au service de la Municipalité mon esprit critique, mon expérience en gestion et ma passion pour l'amélioration continue, afin de contribuer à des décisions réfléchies, prises en équipe, dans un climat de respect et d'écoute.

VOS CONSEILLERS



Denise Papineau



Sylvie Bellemare



Marc Cantin



Ernest Beauregard



Patrick Lemay



Michael Vautour

Échéances du paiement du compte de taxes foncières

Le compte de taxes foncières annuelles 2026 a été envoyé au début de février. Pour éviter de payer des intérêts et une pénalité, vous devez respecter les échéances suivantes :

- 1^{er} versement au plus tard le 9 mars
- 2^e versement au plus tard le 11 mai
- 3^e versement au plus tard le 13 juillet
- 4^e versement au plus tard le 14 septembre
- 5^e versement au plus tard le 16 novembre

Les séances du conseil ont lieu à 19 h et sont ouvertes au public. Elles se tiennent à la salle du conseil, située au 245, chemin Picard, à Shefford. Les dates indiquées sont celles du calendrier actuel et peuvent faire l'objet d'un avis de modification.

10 mars	14 avril	12 mai	9 juin	14 juillet
11 août	8 septembre	13 octobre	10 novembre	8 décembre

Jours fériés

Les bureaux municipaux seront fermés les **3 et 6 avril 2026** (congé pascal) ainsi que le **18 mai 2026** (Journée nationale des patriotes).

Retrait de l'abri d'auto temporaire

La structure et le revêtement doivent être enlevés au plus tard le **15 avril 2026**.

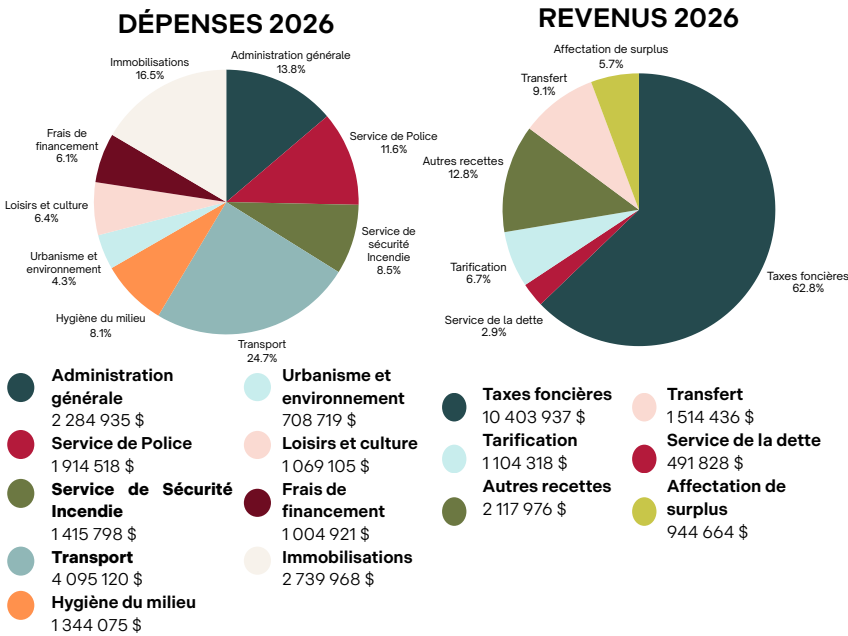
PRÉSENTATION DU BUDGET MUNICIPAL 2026

La Municipalité a adopté son budget pour l'année 2026 lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 16 décembre 2025. Ce budget a été préparé dans un souci d'équilibre entre la qualité des services offerts, la réalisation de projets structurants et le respect de la capacité de payer des citoyens.

Pour l'année à venir, le budget permet d'assurer la continuité des services municipaux essentiels, tels que le Service de police (11,6%), le Service de sécurité incendie (8,5%), l'hygiène du milieu (8,1%), les loisirs et la culture (6,4%), l'urbanisme et l'environnement (4,3%) et l'administration municipale (13,8%).

Une part importante du budget est également consacrée à l'entretien des routes et des infrastructures municipales (24,7%). Ces investissements visent à maintenir des installations sécuritaires et fonctionnelles, tout en planifiant de façon responsable les besoins futurs de la collectivité.

Les revenus de la Municipalité proviennent principalement des taxes municipales (62,8%), des autres recettes tel que les droits de mutation, les inscriptions aux différentes activités et les permis (12,8%), des transferts ou subventions gouvernementales (9,1%) et de la tarification tel que collecte des déchets et écocentre (6,7%).



DÉTAIL DE LA TAXATION MUNICIPALE TAXES 2026

Le taux de taxation générale est passé de 0.4260\$ par 100\$ d'évaluation en 2025 à 0.3728\$ par 100\$ d'évaluation en 2026 et la taxation des immeubles non résidentiels est passée de 0.8082\$ par 100\$ d'évaluation en 2025 à 0.7620\$ par 100\$ d'évaluation en 2026. La diminution du taux de taxation observée cette année s'explique principalement par un changement dans la façon de présenter les coûts liés aux services de la Sûreté du Québec (SQ). Jusqu'à présent, ces coûts étaient inclus dans le taux général de taxation. Dorénavant, les frais facturés par la SQ sont retirés du taux de taxation général et présentés séparément sur le compte de taxes, soit 0,0832\$ par 100\$ d'évaluation. Ce changement vise à améliorer la transparence et à permettre aux citoyens de mieux comprendre la part spécifique des coûts associés aux services policiers.

Taux de taxes et compensations	2026	2025
Taxe - Foncière générale	0,3728 \$ par 100\$ d'évaluation	0,4260 \$ par 100\$ d'évaluation
Taxe - immeubles non résidentiels	0,7620 \$ par 100 \$ d'évaluation	0,8082 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe – Sûreté du Québec	0,0832 \$ par 100 \$ d'évaluation	S/O
Taxes spéciales – règlements d’emprunt	0,0196 \$ par 100 \$ d'évaluation	0,0172 \$ par 100 \$ d'évaluation
Collecte des déchets - résidentiel	141,00 \$	140,00 \$
Vidange des fosses septiques	98,00 \$	155,00 \$
Service des écocentres	60,00 \$	50,00 \$
Entretien des chemins municipaux	0,74 \$ au mètre linéaire	0,73 \$ au mètre linéaire

ACTUALITÉS MUNICIPALES

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION (2026 À 2028)

En complément du budget annuel, le conseil municipal a également adopté le Plan triennal d'immobilisation (PTI). Ce plan présente, sur une période de trois ans, les projets d'investissement de la Municipalité. Les principaux investissements pour l'exercice 2026 consistent en l'acquisition d'un nouveau camion de pompier, le pavage de certaines rues de gravier (Crête, Grand-Royal Est et Grand-Royal Ouest) ainsi que la réfection du ponton de la rue Lebrun.

Dans un contexte marqué par la hausse des coûts, le conseil municipal a fait preuve de rigueur afin de contrôler les dépenses et d'assurer une gestion saine et transparente des fonds publics.

Le budget 2026 reflète les priorités du conseil municipal et son engagement à offrir des services de qualité, à soutenir le développement de la communauté et à assurer la pérennité financière de la Municipalité.

Description	2026	2027	2028
Bâtiments - Mairie, caserne, garage, CMF	91 689 \$	130 000 \$	65 000 \$
Ameublement et équipement de bureau	6 731 \$	15 000 \$	15 000 \$
Équipements informatiques	26 411 \$	23 500 \$	23 500 \$
Véhicules lourds	1 353 159 \$	85 000 \$	- \$
Camionnettes et autres petits véhicules	73 491 \$	- \$	- \$
Infrastructure rue Sylvie - Eau potable et eaux usées	27 516 \$	25 000 \$	15 000 \$
Infrastructures - Chemins, rues, routes	2 131 569 \$	2 050 000 \$	2 000 000 \$
Politique sur les loisirs - Budget immobilisations	218 000 \$	225 000 \$	250 000 \$
Infrastructures - Parcs, terrains	125 224 \$	100 000 \$	125 000 \$
Total	4 053 790 \$	2 653 500 \$	2 493 500 \$

GESTION ANIMALIÈRE

La SPA de l'Estrie est désormais responsable de la gestion animalière pour la Municipalité du Canton de Shefford



La Municipalité du Canton de Shefford a confié la gestion animalière de son territoire à un nouveau fournisseur, soit la Société protectrice des animaux de l'Estrie (SPA).

Reconnue pour son expertise et la qualité de ses services adaptés aux besoins de la Municipalité la SPA de l'Estrie s'occupe désormais de :

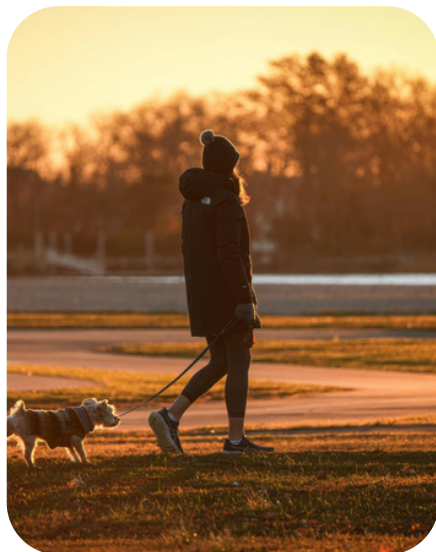
- Gérer les signalements et plaintes relatives aux animaux domestiques;
- Faire le transport d'animaux errants ou blessés trouvés sur le territoire de la Municipalité;
- Effectuer les enquêtes impliquant les chiens mordeurs et/ou agressifs.

Basée à Sherbrooke, la SPA de l'Estrie étudie également la possibilité d'ouvrir un point de service satellite en Haute-Yamaska ou en Brome-Missisquoi pour faciliter ses opérations.

Pour tous les renseignements sur l'enregistrement des animaux domestiques auprès de la SPA de l'Estrie, consultez leur page Web : <https://spaestrie.qc.ca/services-aux-citoyens/enregistrement-des-animaux/>.

Si vous êtes témoins d'une situation de négligence, de cruauté animale ou si un animal importune le voisinage, vous pouvez déposer une plainte en ligne : <https://spaestrie.qc.ca/services-aux-citoyens/signaler-un-probleme/>.

Vous pouvez également joindre la SPA de l'Estrie par téléphone au 819 821-4727.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

PORTAIL CITOYEN

Profitez des services municipaux simplifiés

La Municipalité du Canton de Shefford vous invite à vous inscrire dès maintenant à son nouveau portail citoyen. En quelques clics, accédez aux services municipaux en ligne, recevez des alertes importantes ainsi que des informations adaptées à vos centres d'intérêt, et effectuez vos demandes sans avoir à vous déplacer.

Simple, efficace et sécuritaire, le portail citoyen constitue un outil privilégié pour demeurer informé et maintenir un lien direct avec votre Municipalité.

NOUVEAU CONCOURS PHOTO

Ouvrez grand les yeux... le printemps est arrivé!

Le Canton de Shefford vous invite à participer à son concours photo printanier, une occasion de capturer la fraîcheur, les couleurs et l'énergie de cette saison unique.

Photographe amateur ou passionné, laissez-vous inspirer par les paysages qui s'éveillent, la nature en transformation et les scènes de vie typiques du printemps. Les clichés doivent être naturels, pris idéalement sur le territoire ou dans la région, et refléter l'esprit de la saison.

Les photos retenues seront celles qui sauront le mieux mettre en valeur le printemps et susciter l'intérêt, notamment par leur diffusion et leur rayonnement auprès du public.

En participant, vous courez la chance de remporter, par tirage au sort, l'une des cinq cartes-cadeaux de 50\$, échangeables chez un producteur local, tout comme lors du concours précédent.

Les photos sélectionnées pourront être utilisées dans les outils de communication municipaux (site Web, infolettre, bulletin, réseaux sociaux, etc.), offrant une belle visibilité à votre talent... et à notre territoire.

Date limite pour participer : 31 mai 2026



TERRAINS DE PICKLEBALL

Procédure de réservation

Les terrains de pickleball situés à l'extérieur du Centre multifonctionnel, (5 rue Laurette Bellefleur) sont de plus en plus utilisés, et nous vous remercions de votre belle participation.

Afin d'assurer un bon fonctionnement et un accès équitable pour tous, une procédure de réservation des plages horaires sera mise en place prochainement. Celle-ci précisera les périodes réservées aux cours, aux associations ainsi qu'au public en jeu libre.

Tous les détails seront diffusés sous peu.

Merci de suivre nos moyens de communication pour rester informés.



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

BILAN DES PERMIS POUR L'ANNÉE 2025

Par le directeur du Service d'urbanisme et d'environnement, Dominic Gauthier

En 2025, le Service d'urbanisme a délivré un total de 607 permis, soit un niveau d'activité stable par rapport à l'année précédente. La valeur totale des permis émis s'élève toutefois à **79 204 495\$**, comparativement à **54 486 451\$** en 2024, ce qui représente une hausse de **45,4%**.

Les réparations et rénovations demeurent en tête, confirmant la priorité accordée à l'amélioration du cadre bâti existant. Elles sont suivies par les permis et certificat pour les bâtiments accessoires ainsi que les piscines et spas, qui sont en forte progression. Les installations septiques et les puits témoignent également d'investissements soutenus dans la cadre de propriété déjà existante.

La catégorie « Autres types de permis » regroupe des demandes plus ponctuelles et moins fréquentes notamment des permis liés à l'affichage et aux enseignes, au colportage, aux chemins ou allées d'accès privées, au déplacement de constructions, à la coupe d'arbres, ainsi qu'à divers travaux spécialisés en milieux naturels.

Ces données dressent le portrait d'une année marquée par la diversité des interventions, la rénovation du cadre bâti, la création de nouveaux logements et d'une augmentation globale notable de la valeur des projets réalisés sur le territoire.

INSTALLATIONS SEPTIQUES

Connaissez-vous votre système et vos responsabilités?

Sur notre territoire, les résidences non desservies par le réseau d'égout utilisent différents types de systèmes septiques. Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de connaître le type de système présent sur sa propriété et de s'assurer qu'il est conforme et qu'il fait l'objet de l'entretien requis. Pour vous aider à déterminer votre type de système, consultez les informations ci-dessous.

Types de systèmes :

- **Primaire** : fosse septique + champ d'épuration. Traitement simple. Vidange aux deux (2) ans. Aucun contrat d'entretien requis.
- **Secondaire avancé** : fosse + réacteur biologique assurant un traitement supplémentaire. Vidange aux deux (2) ans et entretien annuel obligatoire avec contrat. Les rapports d'entretien sont remis à la Municipalité par la compagnie.
- **Tertiaire** : réacteur + traitement UV et déphosphatation pour un rejet sécuritaire dans l'environnement. Contrat d'entretien obligatoire deux (2) fois par année. Les rapports d'entretien sont remis à la Municipalité par la compagnie.

Responsabilités du propriétaire :

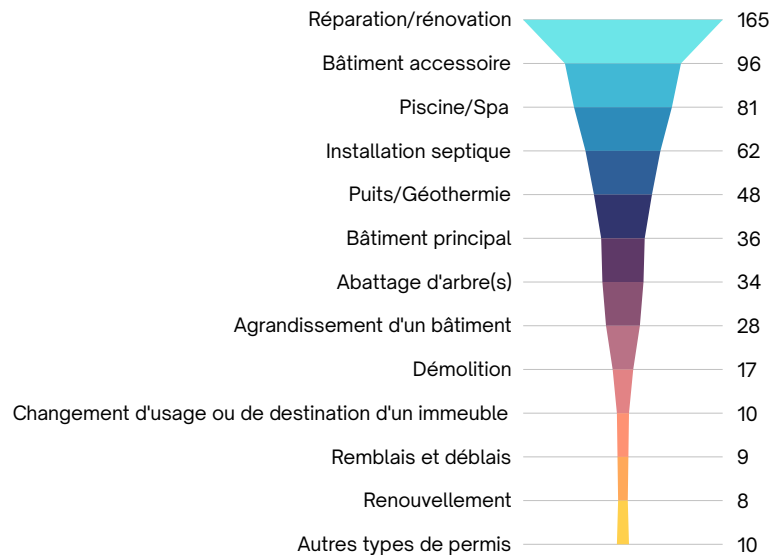
Un système de traitement des eaux usées doit être utilisé et entretenu de manière à atteindre les performances attendues. Le propriétaire ou l'utilisateur est tenu de veiller à son entretien.

Cela implique notamment :

- Réparer ou remplacer toute composante défectueuse ;
- Remplacer les composantes dont la durée de vie est atteinte ;
- S'assurer que toute composante de remplacement présente les mêmes caractéristiques que l'originale ;
- Dégager les couvercles des fosses avant la vidange ;
- Nettoyer le préfiltre, lorsque applicable ;
- Maintenir un contrat d'entretien valide et à jour.

Un système bien entretenu, c'est un geste concret pour protéger votre propriété, votre voisinage et notre environnement.

Permis délivrés par catégorie en 2025



BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Secteur des rues Sylvie, France et Lafrenière

La Municipalité du Canton de Shefford assure la distribution de l'eau potable dans le secteur des rues Sylvie, France et Lafrenière. À ce titre, elle doit produire annuellement un bilan de la qualité de l'eau, conformément au Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Le bilan couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 est maintenant disponible. Il présente les résultats des analyses effectuées sur l'eau distribuée dans ce secteur.

Les citoyennes et citoyens peuvent consulter ce document à la réception de la mairie, en ligne sur le site Web de la Municipalité (Services → Environnement → Eau potable - bilan annuel) ou en scannant le code QR ci-dessous.



TRAITEMENT DES ROUTES DE GRAVIER AU CALCIUM ABAT-POUSSIÈRE

Chaque année, au retour des conditions chaudes et sèches, la poussière soulevée par les véhicules peut devenir un vrai problème pour les riverains, la visibilité et la qualité de l'air. L'épandage d'un produit à base de chlorure de calcium permet de réduire ces désagréments de façon efficace et durable pour contrôler cette poussière sur les chemins non asphaltés.

Comment fonctionne ce produit?

Le chlorure de calcium est hygroscopique : il attire et retient l'humidité de l'air à la surface de la route. Cette humidité limite la formation de poussière en gardant le gravier légèrement humide, même en période sèche.

Quand sera-t-il appliqué?

Après la période de dégel, les employés municipaux remettent d'abord en état les chemins de gravier à l'aide de la niveleuse (et effectuent des rechargements granulaires au besoin). Cette étape s'échelonne sur environ 2 à 3 semaines.

Ensuite, l'épandage de l'abat-poussière débute. Selon la météo et la disponibilité du produit, l'opération peut s'étendre sur environ 4 à 6 semaines.

Pourquoi la météo est-elle si déterminante?

Un temps trop sec ou venteux peut réduire l'efficacité de l'application, tandis que de fortes pluies peuvent diluer le produit. Les travaux sont donc ajustés selon les prévisions pour optimiser les résultats.

Est-ce sécuritaire pour l'environnement?

Oui, le chlorure de calcium utilisé répond aux normes environnementales et est largement employé par les municipalités pour limiter la poussière tout en respectant les milieux naturels.

VOYAGES DE TERRE GRATUITS : CONDITIONS ET PERMIS REQUIS

Dans le cadre des opérations annuelles du département des Travaux Publics, une quantité variable de terre doit être disposée. Cette terre provient notamment des levées de fossés lors de travaux d'entretien ou d'autres travaux de natures plus générales. Dans le cadre de ces opérations, la Municipalité est à la recherche de terrains qui souhaiterait obtenir des voyages de terres gratuits. Chaque voyage représente une quantité approximative de 20 m³ de terre. Voici les conditions pour recevoir un ou des voyages de terre provenant de la Municipalité.

Propriété en zone agricole

Chaque propriété en zone agricole peut effectuer une opération de remblai sous les conditions suivantes :

- Possible qu'une seule fois sans demande d'autorisation si aucun remblai n'a été réalisé auparavant;
- Superficie maximale de 2 hectares;
- Les travaux doivent être recommandés et supervisés par un agronome;
- La couche de sol arable doit être enlevée au début des travaux et être mise de côté afin d'être réutilisée lors du réaménagement;
- Obtenir un permis de remblai de la Municipalité;

ou

- Obtenir une autorisation de la CPTAQ;
- Obtenir un permis de remblai de la Municipalité;

(La Municipalité est disposée à s'occuper de l'ensemble des démarches et des frais nécessaires pour obtenir le suivi d'un agronome ou pour les démarches auprès de la CPTAQ).

Propriété en zone blanche

- Obtenir un permis de remblai de la Municipalité si le remblai est de plus de 500 m² et de plus de 50 cm d'épaisseur;
- Dépôt de la terre en marge avant de la propriété;

Si vous êtes intéressés à obtenir des voyages de terre gratuits, veuillez communiquer avec le département des Travaux Publics au 450-539-2258 #301 ou à berube.christian@cantonshefford.qc.ca

STATISTIQUES

Mission accomplie en 2025! Votre Service incendie est fier de vous annoncer que 100 % de nos objectifs ont été atteints, notamment grâce à notre garde interne qui a fait toute la différence sur nos temps de réponse. Nos efforts en prévention ont également payé, avec une belle diminution des appels, une réduction de 20 % des alarmes incendie et de 38 % des feux de végétation. Un bravo à toute l'équipe pour ce travail exceptionnel et merci aux citoyens pour leurs appuis.

UN GESTE POUR L'AIR, UN GESTE POUR LA SÉCURITÉ

Saviez-vous que le nombre de permis de brûlage a chuté de plus de 60 % depuis 2021? Ce succès est le vôtre! En privilégiant le déchiquetage des branches et l'écocentre, vous posez un double geste gagnant : vous améliorez la qualité de l'air et vous réduisez considérablement les risques de feux de broussailles. La fumée peut être une source d'inconfort et affecter la qualité de vie de tous. En choisissant des solutions alternatives au brûlage, vous contribuez directement à la quiétude de votre quartier. Merci de contribuer à faire de Shefford une municipalité plus verte, plus sécuritaire et où il fait bon vivre ensemble.

ATTENTION AUX CENDRES CHAUDES DANS LES BACS : UN DANGER BIEN RÉEL

Un incendie évitable est survenu en janvier, causé par des cendres chaudes déposées dans un bac à compost placé près d'une résidence. Même si elles semblent froides en surface, les cendres peuvent rester incandescentes pendant plusieurs jours et enflammer des matières combustibles.

Pour protéger votre famille et vos biens, suivez ces règles simples, mais essentielles :

- Contenant en métal : Déposez toujours vos cendres dans un seau en métal avec couvercle. Ne les mettez jamais dans un bac en plastique, un sac en papier ou une boîte en carton.
- À l'extérieur et à distance : Placez le seau dehors sur une surface non combustible (béton, asphalte), à au moins 1,5 mètre (5 pieds) de la maison, du cabanon ou de toute matière inflammable.
- Patience : Attendez un minimum de 7 jours avant de les jeter. Avant de vous en départir, assurez-vous qu'elles sont complètement froides en les brassant ou en les humectant avec un peu d'eau.

Ne prenez aucun risque. La sécurité de tous en dépend.



DÉCOUVREZ LES ACTIVITÉS PASSIONNANTES PROPOSÉES

PAR LE SERVICE DES LOISIRS DE SHEFFORD

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur Qidigo : dès le **23 mars à 9 h** pour les résidents, dès le **25 mars à 9 h** pour les non-résidents (tarif majoré de 50 %), et se terminent pour tous le **1^{er} avril à 9 h**.

Veillez noter qu'aucun courriel de confirmation d'inscription ne vous sera envoyé. Vous serez contacté par courriel en cas d'annulation de cours ou de modification d'horaire. Sans avis de notre part, le cours a lieu selon les informations indiquées sur votre reçu Qidigo.

Tenue sportive et souliers d'intérieur requis; prévoir bouteille d'eau, serviette et tapis. Pour les cours au gymnase, changer de souliers avant d'entrer à l'école du Zénith.

Les enfants de 15 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte (sauf indication contraire).

Pour toute question liée à la plateforme, contactez le Service des loisirs au 450-539-2258, poste 239, par courriel à loisirs@cantonshefford.qc.ca, ou en personne au Centre multifonctionnel.

Restez informés des éventuels changements concernant la programmation grâce à nos plateformes numériques. Notez que les informations sur Qidigo priment sur toutes les autres programmations.

Lieux des cours, des événements et des ateliers

- Centre national de cyclisme de Bromont – 400, rue Shefford, Bromont
- Centre multifonctionnel – 5, rue Laurette-Bellefleur, Shefford
- École du Zénith – 1, rue Laurette-Bellefleur, Shefford
- Parc écologique Jean-Paul-Forand – 167, chemin Picard, Shefford
- Parc Maher – 65, rue Maher, Shefford



JEUNESSE (3 à 12 ans) & FAMILLE

COURS	ENSEIGNANT	HORAIRE	LIEUX	COÛT
Nouveauté DEK HOCKEY (8-11 ans)	7 SPORTS	Samedi, de 10 h à 10 h 50 Du 16 mai au 13 juin (5 séances)	Gymnase - École du Zénith	40,00 \$ (Exonéré)
DESSIN LUDIQUE (7-12 ans) Équipement requis : matériel inclus. Information importante : accompagnateur non obligatoire pour ce cours. L'enfant doit quitter à la fin du cours. Si vous ne pouvez pas le récupérer, avisez le service de garde.	JESSICA RUEL	Mardi, de 16 h à 17 h Du 7 avril au 16 juin (10 séances) (Congé le 21 avril)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Exonéré)
IMPRO ET COMPAGNIE LES BASES DU JEU THÉÂTRAL (7-12 ans)	ARYANNE	Dimanche, de 9 h 15 à 10 h 15 Du 12 avril au 10 mai (5 séances)	Centre multifonctionnel	40,00 \$ (Exonéré)
MULTI SPORTS (4-7 ans)	7 SPORTS	Samedi, de 9 h à 9 h 50 Du 16 mai au 13 juin (5 séances)	Gymnase - École du Zénith	40,00 \$ (Exonéré)
Nouveauté SCIENCES EN FOLIE (5-10 ans) Équipement requis : vêtements adaptés et qui peuvent être tâchés. Information importante : accompagnateur non obligatoire pour ce cours. L'enfant doit quitter à la fin du cours. Si vous ne pouvez pas le récupérer, avisez le service de garde.	ARYANNE	Mercredi, de 17 h à 18 h Du 8 avril au 10 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Exonéré)
YOGA FAMILIAL (3 ans et plus) Information importante : un accompagnateur par famille doit s'inscrire au cours et participer avec son enfant.	JOSÉE	Dimanche, de 10 h 30 à 11 h 30 Du 3 mai au 7 juin (5 séances) (Congé le 24 mai)	Centre multifonctionnel	14 ans et moins 35,00 \$ (Exonéré) 15 ans et plus 35,00 \$ (Av. txs) 40,25 \$ (Txs incl.)

PROGRAMMATION LOISIRS

POUR TOUS

COURS	HORAIRE	LIEUX	COÛT
PICKLEBALL LIBRE Équipement requis : raquette et balles.	Dimanche, de 9 h à 12 h Du 12 avril au 14 juin (10 séances)	Gymnase - École du Zénith	14 ans et moins 65,23 \$ (Exonéré) 15 ans et plus 65,23 \$ (Av. txs) 75,00 \$ (Txs incl.)
	Mercredi, de 19 h à 21 h Du 8 avril au 17 juin (10 séances) (Congé le 13 mai)	Gymnase - École du Zénith Séances extérieures (3, 10 et 17 juin) près du Centre multifonctionnel, uniquement pour les inscrits.	14 ans et moins 39,57 \$ (Exonéré) 15 ans et plus 39,57\$ (Av. txs) 45,50\$ (Txs incl.)
BADMINTON LIBRE FAMILIAL Équipement requis : raquette et volants Information importante : un accompagnateur par famille doit s'inscrire au cours et participer avec son enfant. Niveau adapté aux familles avec enfants.	Lundi, 18 h 30 à 20 h 30 Du 13 avril au 15 juin (10 séances)	Gymnase - École du Zénith	14 ans et moins 56,53 \$ (Exonéré) 15 ans et plus 56,53 \$ (Av. txs) 65,00 \$ (Txs incl.)

ADOLESCENTS & ADULTES (13 ANS ET PLUS)

COURS	ENSEIGNANT	HORAIRE	LIEUX	COÛT
ABDOMINAUX ET FESSIERS	JANIE	Mardi, de 19 h 30 à 20 h 15 Du 7 avril au 9 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	14 ans et moins 80,00 \$ (Exonéré) 15 ans et plus 80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
DANSE COUNTRY POP (10 ans et plus) Équipement requis : souliers avec semelles lisses recommandés. Information importante : les danses enseignées seront différentes des sessions précédentes. Première heure consacrée à une danse débutante. Deuxième à une danse novice. L'inscription inclut les deux, avec possibilité d'assister à une seule.	ÉCOLE JMB DANSE COUNTRY POP	Mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30 Du 8 avril au 10 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	14 ans et moins 86,97 \$ (Exonéré) 15 ans et plus 86,97 \$ (Av. txs) 99,99 \$ (Txs incl.)
HIIT/TABATA	JANIE	Jeudi, de 18 h à 18 h 45 Du 9 avril au 18 juin (10 séances) (Congé le 23 avril)	Centre multifonctionnel	14 ans et moins 80,00 \$ (Exonéré) 15 ans et plus 80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
Nouveauté KICKBOXING	JEAN-PHILIPPE	Lundi, de 19 h 15 à 20 h Du 13 avril au 15 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	14 ans et moins 80,00 \$ (Exonéré) 15 ans et plus 80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)

PROGRAMMATION LOISIRS

ADOLESCENTS & ADULTES (13 ANS ET PLUS) SUITE

COURS	ENSEIGNANT	HORAIRE	LIEUX	COÛT
STEP	JANIE	Mardi, de 18 h 40 à 19 h 25 Du 7 avril au 9 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	14 ans et moins 80,00 \$ (Exonéré) 15 ans et plus 80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
YOGA FLOW DOUX Équipement requis : coussin/couverture (facultatif).	ANNE-CLAUDINE	Jeudi, de 19 h à 20 h Du 9 avril au 18 juin (10 séances) (Congé le 23 avril)	Centre multifonctionnel	14 ans et moins 80,00 \$ (Exonéré) 15 ans et plus 80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
ZUMBA	FANNY	Mardi, de 17 h 30 à 18 h 30 Du 7 avril au 12 mai (6 séances)	Centre multifonctionnel	14 ans et moins 48,00 \$ (Exonéré) 15 ans et plus 48,00 \$ (Av. txs) 55,19 \$ (Txs incl.)

ADULTES (15 ANS ET PLUS)

COURS	ENSEIGNANT	HORAIRE	LIEUX	COÛT
BADMINTON LIBRE Équipement requis : raquette et volants. Information importante : cours réservé aux 15 ans et plus, tous niveaux.		Mardi, de 19 h à 21 h Du 7 avril au 9 juin (10 séances) (Congé le 19 mai)	Gymnase - École du Zénith	56,53 \$ (Av. txs) 65,00 \$ (Txs incl.)
ESSETRICS	VIRGINIE	Mardi, de 9 h 30 à 10 h 30 Du 7 avril au 9 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
ÉTIREMENTS ET ELDOA (niveau 2) Information importante : ce cours s'adresse aux gens ayant participé à au moins 2 sessions d'étirements et ELDOA niveau 1.	JESSICA	Lundi, de 8 h 30 à 9 h 30 Du 13 avril au 15 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
ÉTIREMENTS ET ELDOA (niveau 1)	JESSICA	Lundi, de 9 h 45 à 10 h 45 Du 13 avril au 15 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
		Nouveauté Lundi, de 18 h à 19 h Du 13 avril au 15 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
		Mercredi, de 10 h 45 à 11 h 45 Du 8 avril au 10 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)

PROGRAMMATION LOISIRS

ADULTES (15 ANS ET PLUS) SUITE

COURS	ENSEIGNANT	HORAIRE	LIEUX	COÛT
De retour MARCHE NORDIQUE Équipement requis : vêtements et souliers adaptés à la météo, bâtons de marche et crampons.	FRANÇOISE	Dimanche, de 9 h à 10 h Du 12 avril au 14 juin (10 séances)	Parc Jean-Paul-Forand	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
MÉDITATION	MARISE	Jeudi, de 16 h 45 à 17 h 45 Du 9 avril au 18 juin (10 séances) (Congé le 23 avril)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
Nouveauté MISE EN FORME	JANIE	Vendredi, de 9 h à 9 h 45 Du 10 avril au 12 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
PILATES AU SOL	CAROLE	Lundi, de 11 h à 12 h Du 13 avril au 15 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
QI GONG	MARISE	Mardi, de 10 h 45 à 11 h 45 Du 7 avril au 9 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
RENFORCEMENT MUSCULAIRE Séances extérieures : les 3, 10, 17 et 31 mai ainsi que des 7 et 14 juin auront lieu à l'extérieur, derrière le Centre multifonctionnel.	FRANÇOISE	Dimanche, de 10 h 30 à 11 h 30 Du 12 avril au 14 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET ELDOA	JESSICA	*De retour* Lundi, de 16 h 45 à 17 h 45 Du 13 avril au 15 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
		Mercredi, de 9 h 30 à 10 h 30 Du 8 avril au 10 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
De retour TAI-CHI «LES BASES»	LOLITA	Lundi, de 14 h 15 à 15 h 45 Du 13 avril au 15 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
YOGA DOUX Équipement requis : coussin/couverture (facultatif). Séances extérieures : le 14 mai, 4 et 18 juin se feront à l'extérieur, derrière le Centre multifonctionnel.	ANNE-CLAUDINE	Jeudi, de 10 h à 11 h Du 16 avril au 18 juin (10 séances)	Centre multifonctionnel	80,00 \$ (Av. txs) 91,98 \$ (Txs incl.)
Nouveauté YOGA NIDRA ET MOUVEMENTS DOUX	MARISE	Mardi, de 17 h 30 à 18 h 30 Du 19 mai au 16 juin (5 séances)	Centre multifonctionnel	40,00 \$ (Av. txs) 45,99 \$ (Txs incl.)

ATELIERS ET ÉVÉNEMENTS

COURS SPÉCIAUX DANSE COUNTRY POP

Avec inscription sur Qidigo



Mercredi 25 mars et
mercredi 1^{er} avril,
18 h 30 à 20 h 30



Centre
multifonctionnel



20,00 \$ (Av. txs)
23,00 \$ (Txs incl.)

Avec l'école JMB Danse Country Pop



SPECTACLE DE PÂQUES

Avec inscription par courriel



Samedi 28 mars,
dès 10 h



Centre
multifonctionnel



Gratuit



LIBÉRATION DES TENSIONS VIA L'AUTOMASSAGE

Avec inscription sur Qidigo



Vendredi 1^{er} mai,
16 h 30 à 18 h 30



Centre
multifonctionnel



30,44 \$ (Av. txs)
35,00 \$ (Txs incl.)

Avec la kinésologue Jessica Meunier



*Pour les descriptions complètes, consultez la programmation sur le site web municipal.

7 CLÉS POUR CULTIVER SON BIEN-ÊTRE

Avec inscription sur Qidigo



Atelier en 2 séances de
1 h 30. Dates et
inscriptions à venir.



Centre
multifonctionnel



34,79 \$ (Av. txs)
40,00 \$ (Txs incl.)

Avec l'ergothérapeute Nathalie Archambault



INTRODUCTION PICKLEBALL

Avec inscription sur Qidigo



Samedi 2 mai, 9 h à 12 h
et samedi 16 mai, 13 h à 16 h



Gymnase de
l'école du Zénith



56,53\$ (Av. txs)
65,00\$ (Txs incl.)

Réservé aux débutants



PERFECTIONNEMENT PICKLEBALL

Avec inscription sur Qidigo



Samedis 30 mai et 13 juin,
13 h à 16 h



Gymnase de
l'école du Zénith



56,53\$ (Av. txs)
65,00\$ (Txs incl.)

Réservé aux intermédiaires (niveau 3.0)



ATELIERS ET ÉVÉNEMENTS

MOIS DU VÉLO

Avec inscription

Activités gratuites pour tous les âges



- Pumptrack intérieure : samedi 2 mai, 10 h à 12 h CNCB (Centre national de cyclisme de Bromont)



- Vélo route/gravel (25-30 km) : samedi 16 mai, 10 h à 14 h CNCB (Centre national de cyclisme de Bromont)

- Atelier mécanique vélo : samedi 30 mai, 10 h à 11 h 30 CMF (Centre multifonctionnel)



KERMESSE

Sans inscription



Samedi 6 juin,
9 h à 12 h



Parc Maher



Gratuit



FÊTE DU VOISINAGE

Jusqu'à 100 \$ d'aide pour votre fête de voisinage.

Comment ça fonctionne?

- Organisez votre fête le 6 juin 2026.
- Envoyez vos reçus de nourriture (datés du 1^{er} au 6 juin; alcool exclu) et quelques photos de l'événement
- Faites parvenir le tout à loisirs@cantonshefford.qc.ca entre le 6 et le 30 juin 2026.

Important : assurez-vous de recevoir une confirmation écrite du Service des loisirs confirmant la réception de votre demande pour que votre remboursement soit traité.



*Pour les descriptions complètes, consultez la programmation sur le site web municipal.

PARMI NOUS



ROUTE DES
CULTURES

La deuxième édition de
LA ROUTE DES CULTURES
du 26 au 29 juin 2026 à Shefford et Waterloo

- ★ Plus d'artistes créatifs
- ★ Plus de producteurs enthousiastes
- ★ Un nouveau spectacle original
- ★ La présence renouvelée de notre porte-parole Mara Tremblay



laroutedesculturessw@gmail.com



[@routedesculturessw](https://www.instagram.com/@routedesculturessw)



La Route des Cultures



www.routedescultures.org

FERMETURE DES PARCS MONTAGNARD ET MÉNARD POUR LA PÉRIODE DU DÉGEL

Les amateurs de plein air ont été gâtés cet hiver. Depuis la première neige, le 11 novembre, le manteau blanc est resté en place tout l'hiver dans nos parcs, ne cessant de s'épaissir. Des milliers de randonneurs, coureurs et promeneurs ont foulé les sentiers et ont petit à petit bâti un chemin de glace d'une épaisseur d'un demi-mètre par endroits.

Mais à l'approche du printemps et avec le dégel, les parcs des Montagnards et Ménard doivent être fermés au public, pour laisser à la glace le temps de fondre et aux sentiers le temps de s'assécher et de redevenir praticables. Le chemin de glace met plus de temps à fondre que le reste de la couverture neigeuse. La terre gorgée d'eau a gonflé avec le gel et même les sentiers les plus compactés deviennent friables et mous au dégel.

Les parcs des Montagnards et Ménard ont des sentiers rustiques étroits. Les ouvrir au public pendant la période du dégel accélérerait leur érosion. En essayant de contourner les bourbiers, les promeneurs risqueraient de piétiner une flore sensible et d'élargir l'emprise du sentier.

Exposés au nord, les parcs des Montagnards et du Ménard resteront fermés bien après que la neige aura fondu au pied de la montagne. La durée de leur fermeture dépendra des conditions météorologiques. Leur fermeture et leur ouverture seront annoncées sur les sites Web et pages Facebook de la Municipalité de Shefford et de CENS (censhefford.ca).

La patrouille de CENS effectuera des visites régulières des deux parcs pour déterminer l'état des lieux et permettre la réouverture la plus rapide. En attendant, nous sommes reconnaissants à toute la population de Shefford et aux visiteurs de l'extérieur de respecter la fermeture de ces deux parcs afin de ne pas détériorer nos joyaux verts et de ne pas imposer à CENS des travaux de réfection lourds et coûteux. Le parc Jean-Paul-Forand, lui, reste ouvert toute l'année.

Albert Lemmel
info@censhefford.ca



Photo : Abert Lemmel



Ma communauté,
je m'y investis!



RAJEUNIR LA DISCUSSION!

Par André Bélisle, Aînés Actifs + de Shefford

La réflexion Vieillir à Shefford, initiée en 2024 par les Aînés Actifs+ de Shefford, répond à une préoccupation soulevée lors de l'assemblée générale : plusieurs personnes âgées envisagent de quitter Shefford pour accéder aux soins et services nécessaires. Le projet vise à identifier les conditions permettant de rester à domicile le plus longtemps possible, en maintenant la qualité de vie, l'autonomie et la participation sociale.

La démarche s'est structurée autour de trois comités – Services, Santé et Habitation – chargés d'explorer les enjeux, de consulter la population et de proposer pistes et outils concrets pour soutenir les membres. Chaque comité a pour mandat d'identifier les obstacles (logistique, information, accessibilité) et de formuler des solutions pratiques, allant de la diffusion d'information sur les services à domicile à des propositions d'adaptation du parc immobilier local.

À ce sujet, la réflexion doit être élargie à l'ensemble de la population. Il nous apparaît qu'une offre alternative de logements pourrait être disponible à Shefford, favorisant à la fois l'inclusion de clientèles jeunes pour qui l'accession à la propriété est un projet à plus long terme, et également une clientèle plus âgée qui souhaite évoluer vers un logement plus facile à entretenir et plus enligné avec les réalités du vieillissement, même actif!

Le projet favoriserait la mixité sociale, l'intergénérationnel, la participation citoyenne et devrait reposer sur une coordination efficace entre les citoyens, les organismes communautaires et les autorités municipales.

Nous cherchons des rêveurs plus jeunes et allumés qui auraient le goût de définir ce qui pourrait devenir une vitrine incroyable du mieux-vivre collectif. Participer à la réflexion, c'est contribuer à façonner un environnement où chacun trouve sa place, où les savoirs se transmettent et où l'innovation sociale prend racine.

Vous pouvez nous communiquer votre intérêt à habitationshefford@gmail.com

N'oubliez pas également de visiter notre nouveau site internet

<https://ainesactifs.com/>

Vous y trouverez toute notre programmation, de nombreux outils pour vous faciliter l'existence ainsi que l'onglet *Nous joindre* pour communiquer avec nous.



LE BAC BRUN : ASTUCES DE PRO!

Pour un bac brun sans odeur...

- Placez votre bac à l'ombre, si possible.
- Alternez les résidus de table avec les résidus du jardin, par couches.
- Évitez d'y mettre des liquides : restants de soupe ou d'huiles
- Sortez-le à chaque semaine en été

Ça va où?

Et oui, ça va dans votre bac brun!

- Papiers mouchoirs (même malade!)
- Essuie-tout souillés
- Litière de chat (en vrac ou dans un sac en papier)
- Boîtes de pizza en carton
- Serviettes de table en papier

Informations : www.genedejeter.com

Des questions? infocollectes@genedejeter.ca ou 450 378-9976, #2231

BAC BRUN



- 1 Ce qui se mange.
- 2 Ce qui se jardine.
- 3 Les papiers et cartons souillés.



GENEJETER.COM



Entr'elles
CENTRE DE FEMMES


entr'elles
450 375-4042
80 d'Ottawa, Granby

DÉBUT DES ATELIERS

<https://www.entrelles.ca>

31
MARS

Bien-être et
douceur dans
mon quotidien

13
AVRIL

Ma petite voix
mon guide
intérieur

15
AVRIL

La régulation
des émotions

16
AVRIL

Expression et
communication

ATELIER SPÉCIAL

Gratuit | Inscription requise

Ma relation avec l'argent

★ Du 12 mars au 9 avril

Activité

La petite fille en moi
4 mars de 9h à 11h30

** Inscription requise

ACTIVITÉS À WATERLOO

107 Lewis Ouest - CAB au 4 vents

★ La colère
5 mars de 9h à 9h30



CLINIQUES D'IMPÔT

Les cliniques d'impôt
débutent bientôt

Les mardis et jeudis entre 9h et 16 h
du 24 février au 9 avril 2026

Il est obligatoire de prendre une
enveloppe sur le côté de la boîte et de
compléter la feuille qui y est brochée.

Pour plus d'informations :
Contactez Dominique
au 450-539-2395, poste 221

**SERVICE
GRATUIT**

OÙ TROUVER L'INFORMATION



BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal est distribué par la poste 4 fois par année (mars, juin, septembre et décembre). Il est aussi accessible sur le site Internet de la Municipalité dans l'onglet Services, Communication.



SITE INTERNET

Le site Internet de la Municipalité comprend plusieurs points d'information mis à jour régulièrement. Il est accessible à cantonshefford.qc.ca



INFOLETTRE RÉGULIÈRE ET ALERTE CITOYENNE

Demeurez à l'affût en vous inscrivant à l'Infolettre régulière. Celle-ci est expédiée 2 fois par mois par courriel aux abonnés. Dans une situation de danger potentiel dans notre Municipalité, seuls les abonnés à l'infolettre Alerte citoyenne recevront un message d'alerte. C'est pourquoi il est important de vous abonner en vous rendant sur la page d'accueil du site Internet. Le message d'alerte à la population indiquera la nature du sinistre, sa localisation ainsi que les consignes de sécurité à suivre.



FACEBOOK CANTON SHEFFORD

Par cet outil interactif, la page Facebook Canton Shefford diffuse de l'information provenant de ses différents services et autres sujets pouvant susciter l'intérêt de ses abonnés.



PORTAIL CITOYEN VOILÀ!

Le portail citoyen Voilà! est l'outil idéal pour créer son propre Dossier citoyen personnalisé ou vous aurez accès à toutes les informations municipales vous concernant. L'application est disponible sur Google Play et dans l'App Store. Pour information, visitez le www.appvoila.com



Le bulletin d'information est produit par la Municipalité du Canton de Shefford.



245, chemin Picard Canton de Shefford (Québec) J2M 1J2
Lundi – Jeudi: 8h30 à 16h30
Vendredi: 8h30 à 13h



450 539-2258
Administration: poste 0
Urbanisme et environnement: poste 223
Travaux publics: poste 301
Sécurité incendie: poste 401
Événements et loisirs: poste 239



450 539-4951



info@cantonshefford.qc.ca



cantonshefford.qc.ca



Impression



Imprimé sur papier Rolland EnviroMC 100, fabriqué au Québec avec 100% de fibres recyclées et de l'énergie biogaz.